

Aménagement foncier

Code wallon de l'Agriculture

AF SOILE

D.286

(CJ)

APRES

SOILE et AFFLUENTS

Provinces de Liège et de Namur

Communes de Eghezée, de Fernelmont et de Wasseiges

PLAN D'AMÉNAGEMENT FONCIER – D.286

CLASSEMENT DES TERRES

Echelle : 1/7.500

Dressé par le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'eau et du Bien-être animal

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL

Service extérieur de HUY

Le Directeur,
M. THIRION

Approuvé par le Comité en séance du 03 septembre 2026

Pour le Comité,

Le Secrétaire,
M. RULKIN

Le Président,
Ir F. ROBINET

Wallonie

agriculture

SPW

Comité d'Aménagement foncier SOILE ET AFFLUENTS

Secrétariat :
Chaussée de Liège 39 – B-4500 HUY – Tel : 085/273 450
Mél : foncier.amenagement.soile@spw.wallonie.be

Valeur Après

X

Classe 1 - 1000 pta/sha

X

Classe 2 - 950 pta/sha

X

Classe 3 - 900 pta/sha

X

Classe 4 - 850 pta/sha

X

Classe 5 - 800 pta/sha

X

Classe 6 - 750 pta/sha

X

Classe 7 - 700 pta/sha

X

Classe 8 - 650 pta/sha

X

Classe 9 - 600 pta/sha

X

Classe 10 - 550 pta/sha

X

Classe 11 - 500 pta/sha

X

Classe 12 - 450 pta/sha

X

Classe 13 - 400 pta/sha

X

Classe 14 - 350 pta/sha

X

Classe 15 - 300 pta/sha

X

Classe 16 - 250 pta/sha

X

Classe 17 - 200 pta/sha

X

Classe 18 - 050 pta/sha

Masse numéro

101 à 1004

Lot nouveau numéro

10101 à 100401

